

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N° Avis : AMI 247/INT-GOUV/DGDA/BCECO/DG/DPM/EMN/2010

Pays : République Démocratique du Congo
Source de financement : Fonds Intervention du Gouvernement
Services de Consultant : Audit informatique du système d'information de dédouanement des marchandises en faveur de la Direction Générale des Douanes et Accises (DGDA)

Date de publication : 19 / 07 / 2010

Date de clôture : 18 / 08 / 2010

1. Contexte général

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) s'est engagé dans la voie de réformes des entreprises publiques, notamment par des activités de renforcement des capacités. Dans ce cadre, le Gouvernement, à travers le Ministère des Finances, entend renforcer la gestion informatique du système d'information de dédouanement des marchandises de la Direction Générale des Douanes et Accises. A cet effet, le Gouvernement de la RDC se propose d'utiliser une partie de son financement d'urgence intitulé « INTERVENTION DU GOUVERNEMENT » pour effectuer des paiements autorisés pour les services de Consultant (Cabinet) chargé d'assurer la mission.

2. Objectif de la mission

La mission du Consultant consiste à réaliser l'audit informatique du système d'information de dédouanement des marchandises en faveur de la Direction Générale des Douanes et Accises.

La durée de la mission susmentionnée sera déterminée par le soumissionnaire mais ne pourra pas dépasser le délai maximal qui sera spécifié dans les termes de références.

3. Profil du Consultant

Le Consultant doit être une firme ou un cabinet disposant en son sein des experts ayant une très bonne connaissance des procédures douanières, une solide connaissance de la mise en œuvre des applications et réseaux informatiques dans un environnement douanier ainsi que des systèmes d'exploitation UnixWare et Linux. La connaissance pratique du logiciel du système douanier automatisé SYDONIA 2.7 et SYDONIA++ sera bien entendu déterminante.

Le Bureau Central de Coordination (BCECO), pour le compte de la DGDA, invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés

pour exécuter les services demandés (brochures et références concernant l'exécution des contrats analogues, expériences antérieures pertinentes dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel avec un curriculum vitae du personnel clé, équipe disponible pour la mission, la méthodologie pour conduire la mission, etc.).

Un Consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le manuel des procédures édité le 2 juin 2010 du code des marchés publics en République Démocratique du Congo d'avril 2010.

Les firmes ou les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des termes de référence à la Division de Passation des Marchés du BCECO à l'adresse indiquée ci-dessous, de lundi à vendredi aux heures suivantes : de 9h00' à 16h00' (heure locale).

Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française doivent parvenir, par courrier ou courriel, à l'adresse ci-dessous au plus tard le **mercredi 18 août 2010** et porter clairement la mention « AMI N°247/INTERVENTIONGOUVERNEMENT/DGDA/BCECO/DG/DPM/EMN/2010 – Recrutement du Consultant/Cabinet spécialisé dans l'Audit informatique du système d'information en matière de dédouanement des marchandises à la DGDA ».

BUREAU CENTRAL DE COORDINATION (BCECO)

Pour le compte de la Direction Générale des Douanes et Accises (DGDA)

A l'attention de Monsieur MATONDO MBUNGU, Directeur Général a.i

Avenue Colonel Mondjiba, n°372 - Concession UTEXAFRICA - KINSHASA / NGALIEMA
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

TEL. (+243) 81 513 67 29 – (+243) 15 12 64 50

Email : bceco@bceco.cd avec copie à dpm@bceco.cd;

bceco@yahoo.fr ; dpm@yahoo.fr